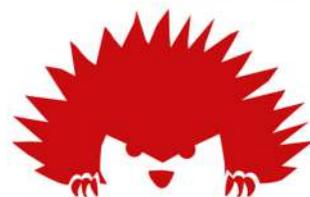


2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ FNE PAYS DE LA LOIRE



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

PAYS DE LA LOIRE

ÉDITO

Jean-Christophe GAVALLET

Président de FNE Pays de la Loire



2024 fut une année bien remplie où nous avons œuvré dans toutes les obligations d'une fédération, voire un peu plus parfois. Je tiens à remercier tout d'abord les salariés et les administrateurs pour leur implication et le travail réalisé.

Que retenir de 2024 :

Sur le plan **juridique**, l'animation du réseau Sentinelles de la nature s'est poursuivie avec une campagne particulière sur la trame noire et les éclairages devenant illégaux en 2025. On peut noter aussi plusieurs victoires devant les tribunaux. Et une nouveauté ; les stages de citoyenneté assurés à la demande des parquets d'Angers et de Saumur.

Dans le domaine de l'**eau**, l'animation du réseau des CLE, les actions coordonnées sur la gestion quantitative de l'eau et la restitution du stage d'Éloïse sur les études HMUC, la publication d'un guide sur les aires de captages sont autant de travaux menés en 2024. Je tiens dans ce domaine à remercier particulièrement Régine Bruny et Marie Fortin pour leur travail au comité de bassin et au CESER. Un grand merci à Catherine Belin qui a accepté de prendre le relais de Marie au CESER.

Dans le domaine de l'**énergie**, nous avons pu procéder à l'embauche de Valérian Poyau en tant que chargé de mission « énergie » en avril. Il a rapidement pris ses marques dans un domaine extrêmement mouvant, les énergies renouvelables. Nous avons continué à suivre le développement de l'éolien en mer et ses conséquences sur les infrastructures de transports de l'énergie. Tout comme, nous avons aussi assuré le suivi des projets du port de Nantes St Nazaire avec celui de la zone industrielle bas carbone (ZIBAC) et des travaux dans l'estuaire de la Loire. À noter la matinée animée au sujet de la décarbonation dans l'estuaire de la Loire qui a permis aux porteurs de projets et au GPMNSN de nous exprimer leur vision.

J'ai continué de représenter le mouvement FNE au sein de PEFC Ouest. Le sujet du bois-énergie doit attirer notre attention car la demande est telle que nous risquons de gros dérapages dans un avenir proche. Nous avons aussi participé à la COP régionale.

Au sujet des **ressources minérales**, nous avons assuré la poursuite du travail avec l'UNICEM Pays de la Loire et les carriers adhérents avec onze visites de carrières et des réunions. C'est un projet d'acculturation commune et de montée en compétence de part et d'autres.

Au plan de la **biodiversité**, l'arrivée du loup dans notre région va nécessiter la mise en place d'un groupe de suivi. La stratégie régionale des aires protégées continue d'avancer même si nous avons eu à regretter une décision dommageable sur le traict du Croisic en Loire-Atlantique.

Tous ces dossiers et bien d'autres (mer et littoral, déchets, mobilité, ...) que vous découvrirez dans ce riche rapport d'activité font la richesse de notre activité et mobilisent l'ensemble de notre mouvement associatif en Pays de la Loire.





NOTRE ANNÉE 2024 **3**

NOTRE FÉDÉRATION **5**

NOS PROJETS **7**

NOS DOSSIERS **14**

NOS FINANCES **24**

NOS ASSOCIATIONS **28**

NOTRE ANNÉE 2024



JANVIER

Manifeste pour l'océan

Publication avec FNE Bretagne d'un manifeste pour les zones de protection fortes en mer dans le cadre du grand débat de la mer et de la planification des activités humaines en mer. Il est urgent de mieux protéger notre océan.



FÉVRIER

Sanction d'une destruction illégale de haies

Le tribunal correctionnel d'Angers a jugé coupable de destruction d'habitat d'espèces protégées un exploitant agricole ayant arraché une haie comportant des arbres anciens utilisés par des oiseaux et insectes protégés. Un refus d'arrachage lui avait pourtant été opposé...



MARS

AG FNE 44 et FNE Pays de la Loire

Temps fort de notre vie associative, notre AG a eu lieu à Nantes suite à la première AG de notre jeune fédération départementale de Loire-Atlantique.



AVRIL

Arrivée de Valérian et de deux stagiaires

L'équipe de FNE Pays de la Loire s'agrandit avec l'arrivée d'un chargé de mission énergie et de deux stagiaires Eau (Éloïse) et Juridique (Ariane).



MAI

Sortie "Les pieds dans l'eau"

Deux supers bénévoles font bénéficier de leurs connaissances les autres membres du mouvement FNE sur les questions de restauration de cours d'eau !



JUIN

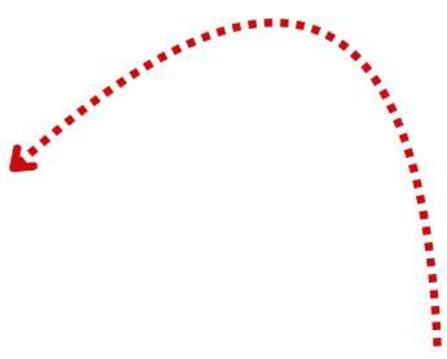
Stage de citoyenneté

FNE Pays de la Loire organise dans ses locaux la première session du stage de citoyenneté "environnement", dans le cadre d'une convention co-signée avec les parquets d'Angers et Saumur et différents services de police.

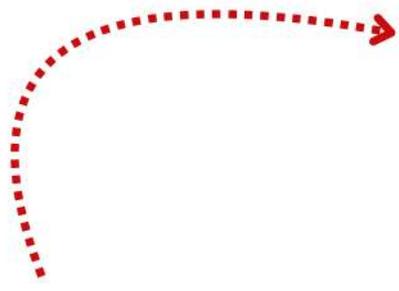
2024



Webinaire gestion administrative et comptable
FNE Pays de la Loire a animé une formation à destination de ses associations membres sur les actes administratifs à mettre en œuvre et sur les démarches comptables de base pour une association.



Campagne Sentinelles de la Nuit
Une campagne de recensement des éclairages illicites et/ou gênants est organisée sur la plateforme Sentinelles de la Nature pour sensibiliser à la pollution lumineuse. Cette campagne met notamment l'accent sur les lampadaires "boules", interdits au 1er janvier 2025.



Webinaire sur les pesticides
Aux côtés de FNE, FNE Pays de la Loire a co-animé un webinaire relatif au cadre juridique des pesticides (paysage institutionnel, réglementation, politiques publiques et encadrement des usages).



Matinée décarbonation Estuaire de la Loire
FNE Pays de la Loire a organisé avec le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire une matinée de rencontre entre les porteurs de projets de décarbonation de l'industrie et ses associations membres afin que chacun puisse s'acculturer aux sujets de l'autre.



Stand la Belle Plage
Afin de sensibiliser à la qualité des eaux de baignade et à l'information disponible sur le sujet, FNE Pays de la Loire et FNE Loire-Atlantique ont tenu un stand aux côtés d'Eau et Rivières de Bretagne sur la plage du Croisic (44).



Journée agriphotovoltaïque à Angers
Le 2 juillet, FNE Pays de la Loire a organisé une journée sur le thème de l'agrivoltaïsme pour mieux en comprendre les enjeux, le développement dans notre région et la réglementation qui y est liée.

NOTRE FÉDÉRATION

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE C'EST :



Un réseau associatif

9 associations adhérentes
100 associations affiliées
47 000 militant.es

En 2024, FNE Pays de la Loire était adhérente :

- de France Nature Environnement
- d'Air Pays de la Loire
- du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire
- du Mouvement Associatif des Pays de la Loire
- de PEFC-Ouest
- de L'inter Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire (IRÉSA 49)
- du Groupement d'Employeurs Social et Solidaire (GESS 49)

Une association reconnue

FNE Pays de la Loire est la **fédération régionale** des associations de protection de l'environnement, créée en 2008. Vigie de l'environnement, elle est **association agréée** au titre du code de l'environnement et détient également l'agrément du ministère de la justice permettant de donner des consultations juridiques à ses associations membres. Elle siège dans plus de **50 commissions** pour y être force de proposition, exprimant la défense de l'intérêt général en matière d'environnement. Elle possède l'habilitation de représentativité du code de l'environnement.

LA GOUVERNANCE



Une **assemblée générale extraordinaire** et une assemblée générale ordinaire qui se sont déroulées le 23 mars 2024 à Nantes

Un **conseil d'administration** composé de 16 administrateurs qui s'est réuni à 6 reprises en 2024

Un **bureau** composé de 5 personnes et qui s'est réuni 5 fois

COMPOSITION



En 2024 :

- Pour FNE Loire-Atlantique : Christine ERCEAU et Jean-Pierre DUVAL
- Pour FNE Anjou : Florence DENIER-PASQUIER et Sophie JONVILLE
- Pour FE 53 : Isabelle DREYFUS et Jean-Marc LALLOZ
- Pour FNE Sarthe : Blanche IMPERIALI et Jean-Christophe GAVALLET
- Pour FNE Vendée : Yves LE QUELLEC et Bernard BERTHAUD
- Pour la Coordination régionale LPO Pays de la Loire : Vincent PIPAUD
- Pour Bretagne Vivante : Philippe ROLLAND et Jean-Yves TENAUD
- Pour le Groupe Chiroptères Pays de la Loire : Sylvie DESGRANGES et Nicolas CHENAVAL
- Pour Virage Énergie Climat Pays de la Loire : Bernard COTTIER

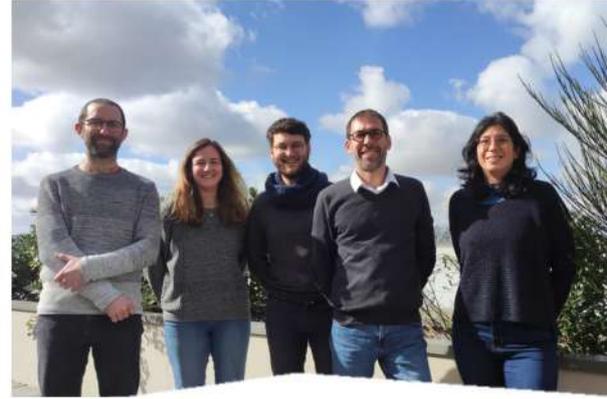
L'ÉQUIPE SALARIÉE

En 2024, l'équipe était composée de **5 salariés** (4,4 ETP) :

- Xavier MÉTAY - directeur
- Benjamin HOGOMMAT - responsable juridique
- Noémie MOREL - chargée de mission "Eau et Littoral"
- Valérian POYAU - chargé de mission "Énergie"
- Aurélie NICOLLE - assistante administrative

Le 2 avril, Valérian a rejoint l'équipe salariée de FNE Pays de la Loire sur une thématique essentielle qui nécessitait un appui supplémentaire : la transition énergétique. Son arrivée est un véritable atout pour notre fédération régionale.

Nous avons également accueilli un volontaire en service civique pendant quelques semaines (Nicolas LE LEURCH) et 2 stagiaires pendant 6 mois : Arianne GUILLAMET, en master II de droit de l'environnement, et Éloïse FLACHAT, en master II de géographie, qui a travaillé sur les études HMUC.



SUR LES RÉSEAUX ET DANS LA PRESSE

Nos actions ont davantage de poids si elles sont connues et reconnues. Pour toucher le grand public et les décideurs locaux, FNE Pays de la Loire est présente sur les **réseaux sociaux** : [Facebook](#) (plus de 2 100 abonnés), X - anciennement Twitter - (plus de 1 500 abonnés) et [Instagram](#) (quasi 1 100 abonnés).

Pour des raisons idéologiques, nous avons décidé de quitter X en décembre 2024 et n'alimentons donc plus notre compte depuis cette date. Nous sommes par contre maintenant présents sur **BlueSky**.

Nous alimentons également régulièrement notre [site internet](#) qui connaîtra un coup de jeune en 2025, nous y travaillons depuis début novembre 2024.

Nous interagissons également régulièrement avec la **presse régionale** et parfois nationale (journaux, radio, télévision), que ce soit par la voie des communiqués de presse ou en répondant à des sollicitations sur des actualités ou sujets précis. En 2024, nous avons publié **11 communiqués de presse** et avons comptabilisé plus d'une trentaine de reprises ou interventions dans les médias.





NOS PROJETS

Tout en continuant ses missions de base, FNE Pays de la Loire a mené en 2024 plusieurs **projets « phares »** avec notamment :

- les stages de citoyenneté "environnement"
- l'animation du réseau Sentinelles de la Nature
- le projet 3C
- nos animations et formations

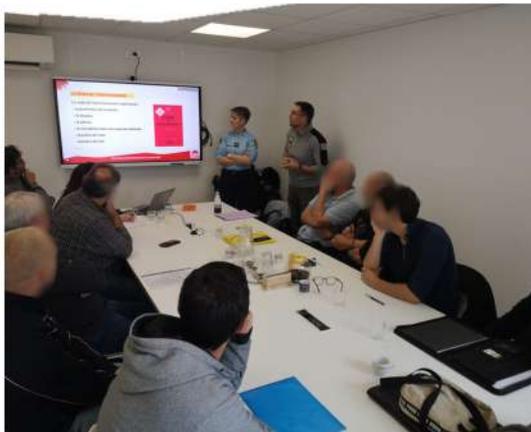
STAGES DE CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENT

Le 4 avril 2024, FNE Pays de la Loire a signé avec les parquets d'Angers et de Saumur, la direction interdépartementale de la police nationale, le groupement de gendarmerie du Maine-et-Loire et l'Office Français de la Biodiversité une **convention la chargeant d'organiser des stages de citoyenneté « environnement »** dans le ressort des deux tribunaux judiciaires du Maine-et-Loire.



Soutenue par les récentes circulaires de politique pénale en matière de justice environnementale et déjà initiée dans le ressort de nombreux parquets en France, la mise en place de ces stages a pour objectif de favoriser l'efficacité du traitement des infractions environnementales en orientant vers un stage alternatif aux poursuites celles de ces infractions qui n'ont porté qu'une atteinte limitée à l'environnement. Elle doit en miroir faciliter la capacité pour les parquets d'engager des poursuites pour les dossiers présentant les enjeux les plus importants.

Ces stages ont vocation à s'adresser aux **primo-délinquants ayant commis des infractions de faible ampleur** dans les différents domaines intéressant la protection de l'environnement (déchets, eau, faune et flore, espaces protégés, phytosanitaire...). Les dossiers pour lesquels FNE Pays de la Loire est partie prenante (en tant que plaignante par exemple) sont évidemment exclus de l'éligibilité à un tel stage.



Les deux premières sessions de ce stage ont eu lieu dans nos locaux les 7 juin et 27 novembre 2024, permettant au total l'accueil de 15 stagiaires. Pour chaque session, la matinée a donné lieu à des interventions de représentants du parquet et des services de police, ainsi qu'à des présentations sur les principaux enjeux de préservation de l'environnement (changement climatique, évolution de la qualité de l'eau, érosion de la biodiversité...). L'après-midi a quant à lui été consacré à la présentation des conséquences des actes individuels sur l'état de l'environnement et à une sortie de terrain permettant l'observation d'un écosystème et l'illustration de certains des enjeux évoqués en salle.

Les différentes présentations ont donné lieu à des **échanges nourris avec les stagiaires**, respectueux et intéressés par les sujets abordés. La sensibilisation ainsi opérée doit permettre d'éviter la récidive.



SENTINELLES DE LA NATURE

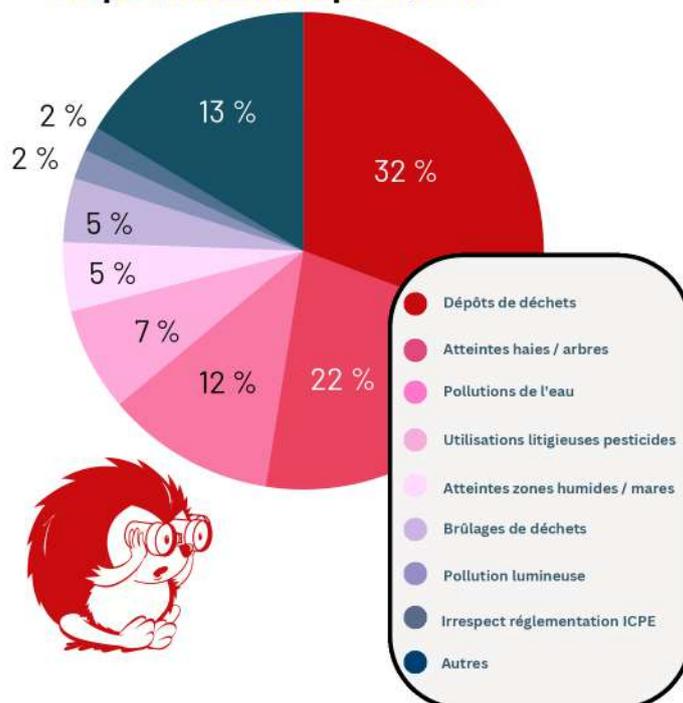


Le projet Sentinelles de la Nature vise à recueillir les signalements, par tout citoyen, de dégradations environnementales et d'initiatives favorables à l'environnement. Les signalements de dégradations sont traités par une équipe constituée de bénévoles et de salariés afin d'accompagner la sentinelle dans la résorption de l'atteinte. Les signalements les plus significatifs sont en outre publiés et donc visibles par le grand public.

308 signalements ont été opérés sur la plateforme en 2023, dont une écrasante majorité (289) sont relatifs à des dégradations. Comme indiqué dans le graphique ci-contre et à l'image des années précédentes, les dépôts de déchets et les actes de destructions des haies bocagères représentent à eux seuls un peu plus de la moitié des dégradations constatées. De nombreuses démarches ont été engagées, soit par les sentinelles sur nos conseils soit par FNE Pays de la Loire, pour les dénoncer et y mettre fin lorsque c'est possible.

A côté de ces dégradations, **19 initiatives favorables** ont été signalées sur la plateforme : il s'agit notamment d'opérations de ramassages de déchets et de replantations de haies. A noter la valorisation sur la plateforme de la pépinière d'arbres participative de l'association REPOUSSE, récemment adhérente de FNE Loire-Atlantique.

Répartition thématique (dégradations)



Entre le 1er octobre et le 30 novembre 2024 et pour la deuxième fois (première édition en 2022), FNE Pays de la Loire a organisé aux côtés d'autres fédérations membres de FNE la **campagne "Sentinelles de la Nuit"**. Elle visait à recenser des éclairages illégaux ou nuisibles et notamment les **lampadaires "boules"** : émettant plus de 50% de lumière au-dessus de l'horizontal et donc à la fois très nuisibles pour la faune et inefficaces au plan de l'éclairage. Ces lampadaires devront être remplacés à l'échéance du 1er janvier 2025. Cette campagne a recueilli 49 signalements dans l'ensemble de la région, recensant au total plus de 350 dispositifs illicites et/ou gênants, dont une grande majorité de lampadaires boules. Les référents de FNE Pays de la Loire ont alors soit accompagné les sentinelles dans l'analyse juridique des situations rencontrées et l'alerte des exploitants concernées, soit directement écrit aux responsables... dont beaucoup de mairies !

Retrouvez l'intégralité du bilan Sentinelles de la Nature en 2024 en scannant ce QR Code :



SORTIE LES PIEDS DANS L'EAU



Marie FORTIN et Yann NICOLAS sont deux hydrobiologistes bénévoles de FNE Anjou. Le 23 mai 2024, ils ont animé une sortie au profit d'une dizaine de bénévoles du mouvement de FNE Pays de la Loire, "Les pieds dans l'eau". A proximité de Beaucouzé (49), des **chantiers de restauration de cours d'eau et de zones humides** ont servi de terrain de jeu pour mieux comprendre le bon fonctionnement de ces milieux naturels. Un grand merci à eux !

OPÉRATION HÉRISSON

En 2024, FNE Pays de la Loire a continué d'animer en Pays de la Loire l'*opération Hérisson* menée par FNE au niveau national. Nous avons participé à la seconde **fête du Hérisson** en septembre 2024 en animant un stand lors du Campus Day à Angers. A noter que plusieurs de nos associations membres ont aussi réalisé des animations dans ce cadre en Maine-et-Loire, en Sarthe et Vendée.

Nous avons par ailleurs activement mis en avant le site Internet (www.herisson.fne25.fr) proposant un **inventaire participatif** des hérissons vus vivants ou morts en France. Les données récupérées sont partagées avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, permettant d'obtenir des cartes comme celle-ci :

OPÉRATION HÉRISSON 2024 PAYS DE LA LOIRE



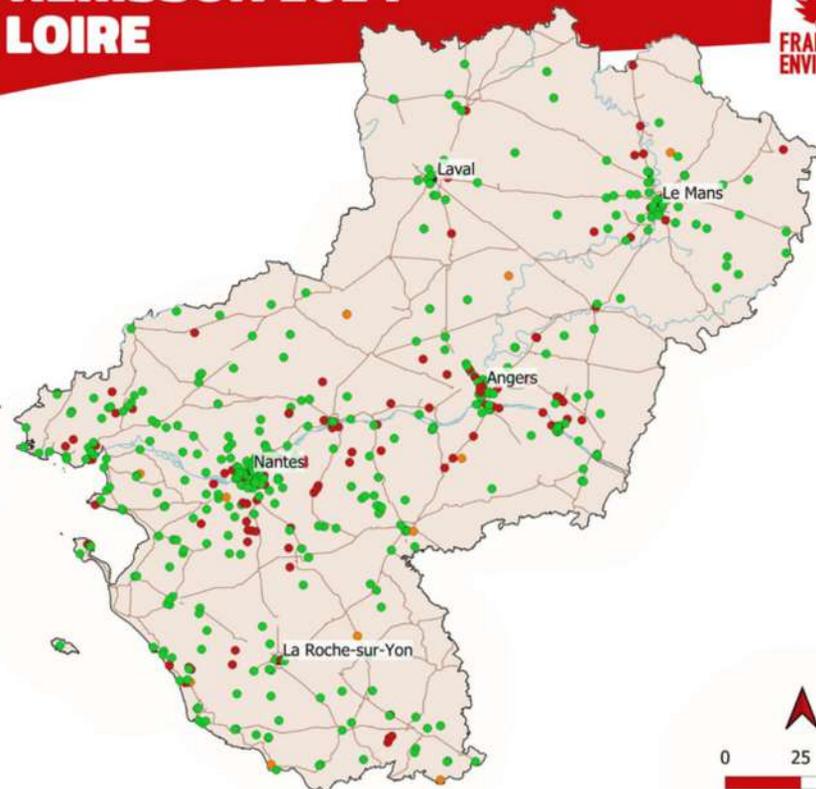
➔ **Près de 640**
observations
en 2024 !

➔ **+ 23%**
d'observations
par rapport
à 2023 !

Légende

636 signalements de :

- hérissons vivants
- hérissons morts
- indices de présence



COMPRENDRE ET CONNAÎTRE LES CARRIÈRES

Initié en 2023, le programme "3C", pour Comprendre et Connaître les Carrières, porté par l'UNICEM Pays de la Loire, l'UNICEM Bretagne, FNE Pays de la Loire et Bretagne Vivante vise à rapprocher les acteurs du territoire que nous sommes. Ce programme d'interconnaissance inédit repose sur un concept simple et efficace : favoriser l'**échange mutuel de connaissances** entre deux mondes parfois perçus comme opposés. D'un côté, les entreprises de carrières ; de l'autre, les associations environnementales.

En 2024, en Pays de la Loire, ce sont 11 sites industriels qui ont été visités dans le cadre du programme « 3C ». Cela a permis à plus d'une centaine de participants (bénévoles issus de nos associations locales et départementales) d'aller à la découverte de carrières de roche dure et de roche meuble (sablères) ainsi que de sites de transformation et de recyclage.

Ce cycle de visite a su fédérer et favoriser le dialogue entre les entreprises de carrières et les associations environnementales de la région.

L'objectif est clair : **mieux se connaître pour mieux travailler** dans un cadre plus constructif et respectueux des enjeux de chacun. Les participants ont eu l'occasion de visiter plusieurs sites emblématiques de la région, accueillis par des entreprises adhérentes à l'UNICEM Entreprises Engagées, association porteuse des démarches de progrès de la profession :

- Carrières Kléber Moreau à St Michel-le-Cloucq (85)
- Heidelberg Materials France à Missillac, Rouans et Saint-Pazanne (44), et aux Grandes Biousses (49)
- Carrières de l'Ouest à Voutré (53) et au Mans (72)
- Pigeon Granulats Loire Anjou, sites de Nyoiseau et sablière des Housseaux (49), carrières réaménagées Montreuil-sur-Loir et Bazouges à Cré-sur-Loir (72)
- CMGO Groupe COLAS, à St Philbert-de-Bouaine (85)
- MEAC Groupe OMYA, à Erbray (44)



Un cycle de formation ambitieux est en préparation pour 2025 et permettra aux bénévoles de nos associations de continuer à en apprendre davantage via 8 modules pédagogiques retraçant la vie d'une carrière, à la fois sous forme de webinaires et de rencontres sur le terrain.

Le programme « 3C » est un bel exemple de collaboration entre les acteurs économiques et associatifs, démontrant que le **dialogue et la co-construction** sont des leviers essentiels pour répondre aux enjeux environnementaux



PUBLICATION GUIDE CAPTAGES

Après un long travail de recherche et d'analyse des textes en vigueur et des actions réalisées dans la région, le guide de FNE Pays de la Loire sur la **protection des captages prioritaires** [est en ligne](#). Rédigé dans le cadre du PRSE3 (plan régional santé environnement), il revient sur la réglementation applicable à ces captages, les outils disponibles pour protéger la qualité de la ressource en eau sur ces territoires ainsi que des exemples d'actions réalisées en Pays de la Loire en ce sens.

NOS ANIMATIONS

La journée mondiale de l'eau

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, nous étions invités par le Département à participer à sa journée de **sensibilisation des collégiens** parmi de nombreux stands et animations. Nous étions donc présents le vendredi 21 mars au parc de l'Isle Briand au Lion d'Angers pour répondre aux questions des nombreuses classes présentes.



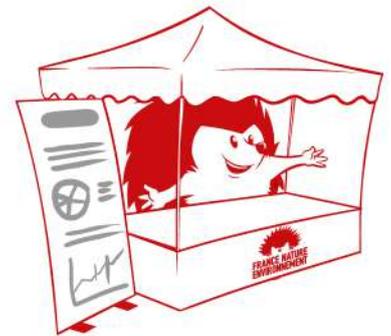
Stand La Belle Plage



Nous avons eu le plaisir d'animer un stand "La Belle Plage" aux côtés de FNE 44 et d'Eaux et Rivières de Bretagne le 28 août au Croisic. L'objectif de cette animation était de sensibiliser à la **qualité des eaux de baignade** et de faire connaître le classement alternatif proposé par ERB pour mieux faire apparaître le risque. Mieux informés, les citoyens peuvent adapter leurs pratiques en fonction de leur situation. Nous avons pu échanger avec 40 adultes, dont une élue de la ville, et 10 enfants pendant cette matinée.

La Cyclotranseurope

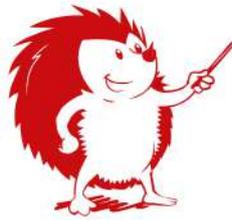
Le 23 juillet, l'association CycloTransEurope, qui promeut à travers une randonnée estivale la pratique du vélo et l'aménagement des pistes cyclables, faisait étape dans la région. La randonnée de cette année portant sur le thème de l'eau, nous avons tenu un stand sur leur trajet à Écouflant (49) où une trentaine de cyclistes se sont donc arrêtés pour parler des **enjeux de la préservation de la ressource en eau**.



Autres stands

Nous avons tenu de nombreux autres stands pendant cette année 2024 pour sensibiliser à la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Nous étions le week-end des 10 et 11 février à l'université Saint-Serge à Angers pour la **journée mondiale des zones humides**, à Planète en fête à Laval aux côtés de FE 53 le samedi 29 juin, au Big Jump organisé par les Natexplorers à Chalonnes-sur-Loire, au Campus Day à Angers le 19 septembre, à Oudon pour la fête des Simples (rencontre nationale des producteurs de plantes médicinales et aromatiques) les 21 et 22 septembre et le 6 octobre à la Bernerie-en-Retz pour la fête des jardins naturels. Au total, ce sont environ **600 personnes** qui ont été sensibilisées sur nos stands en 2024.





NOS FORMATIONS

La réglementation sécheresse

Suite à une convention associative avec France Nature Environnement, FNE Pays de la Loire a organisé pour sa fédération nationale deux webinaires sur le sujet de la réglementation sécheresse.

Le premier a eu lieu le 19 mars 2024, avec une centaine d'inscrits, et avait pour objectif de présenter le cadre réglementaire applicable à cette gestion de crise. Il constituait le préambule du second webinar, qui a eu lieu le 11 avril et qui visait à définir une **stratégie juridique** voire

contentieuse concernant la mauvaise application de la réglementation sécheresse. Ce webinar a débouché sur la rédaction d'une note d'analyse à destination des juristes et bénévoles du mouvement FNE "comment se positionner juridiquement face à une gestion de crise sécheresse insuffisante ?"



Les inondations

Autre revers du changement climatique sur le cycle de l'eau, les inondations sont un sujet de préoccupation. Toujours en lien avec FNE, FNE Pays de la Loire a organisé un webinar le 3 décembre "Crues et inondations : comprendre et agir dans une perspective de changement climatique" qui a réuni une soixantaine de personnes autour de 3 intervenants passionnants. Un dossier sur le sujet a également été [mis en ligne sur le site de FNE](#).

La protection des espèces et de leur habitat

Issu de la loi sur la protection de la nature de 1976, le régime de protection des espèces et de leurs habitats est un pan essentiel du droit de l'environnement.

FNE Pays de la Loire a organisé au Mans avec FNE Sarthe une formation présentant les modalités de ce régime (champ d'application, consistance de la protection, conséquences pénales, possibilités de dérogation...) auprès d'une quinzaine de bénévoles.



Appui au fonctionnement des associations

En tant que fédération régionale, FNE Pays de la Loire a animé en décembre 2024 une formation afin de muscler ses associations membres sur le thème de la gestion administrative et comptable d'une association. Quelle déclaration annuelle faire à la préfecture ? Quelles démarches faut-il réaliser lors de la publication d'une revue associative ? Que faut-il mettre en œuvre dans le cadre d'une campagne d'appel à la générosité du public ?

En bref

En 2024, FNE Pays de la Loire a aussi proposé ou est intervenue lors de formations sur divers autres sujets :

- le cadre juridique des activités de carrière et la planification qui les encadre
- le cadre juridique des pesticides
- les actions en justice dans le cadre de la protection de l'environnement
- les aspects juridiques des documents d'urbanisme
- ...



NOS DOSSIERS



Comme tous les ans, FNE Pays de la Loire travaille, en lien avec son mouvement associatif, sur un grand nombre de dossiers, de thématiques, de projets, etc. Un **travail de fond** est réalisé sur l'ensemble des sujets environnementaux et c'est bien souvent l'actualité qui fait travailler FNE Pays de la Loire davantage sur tel ou tel sujet. Derrière tous ces dossiers, ce sont des **dizaines de bénévoles actifs** qui prennent part aux échanges avec leurs connaissances du terrain, du jeu d'acteurs local et leur volonté de protéger l'environnement. Nous portons **notre plaidoyer** dans de nombreuses instances ou commissions régionales et nous nous mobilisons pour participer au débat public sur les sujets environnementaux. Quand cela nous semble nécessaire, nous n'hésitons pas à saisir la justice.

Pour 2024, nous avons choisi de vous présenter les sujets ou dossiers suivants.



INSTANCES ET COMMISSIONS

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Mi-décembre 2023, le mandat des conseillers CESER a été renouvelé pour une durée de 6 ans. Marie FORTIN et Jean-Christophe GAVALLET ont ainsi commencé l'année 2024 en tant que représentants de FNE Pays de la Loire dans cette instance. Pour raisons personnelles, Marie Fortin a souhaité laisser sa place en fin d'année et c'est Catherine BELIN qui a été nommée par arrêté préfectoral en décembre 2024 pour siéger.

En 2024, nous pouvons relever les avis du CESER sur les sujets que nous suivons avec notamment la publication du volume 2 de l'étude sur l'arbre qui amènera à un colloque sur l'« *Arbre poumon de nos vies ligériennes : un enjeu partagé en Pays de la Loire* » le 27 novembre 2024 à Nantes. Colloque auquel nous avons participé et qui a permis de mettre en avant les préconisations issues des deux volets de l'étude du CESER sur le sujet. A noter aussi les travaux sur le projet Éole en octobre 2024 et une sur le projet Take Kair en décembre 2024 auxquels FNE Pays de la Loire a contribué.

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

FNE Pays de la Loire dispose de deux sièges au Comité de Bassin Loire-Bretagne. Le mandat, d'une durée de 6 années, a été renouvelé le 15 janvier 2021. Ce sont Régine BRUNY et Marie FORTIN qui nous y représentent. Pour nos représentantes, cette mission exige **beaucoup de temps et d'engagement** avec l'étude des dossiers, la participation active aux commissions, groupes de travail et aux séances plénières.

En 2024, réuni en plénière le 15 octobre, le Comité de bassin a voté le 12ème programme d'intervention entré en vigueur le 1er janvier 2025. Cédant à la pression agricole, le gouvernement a renoncé à augmenter la redevance pollutions diffuses sur les pesticides, alors que les autres redevances étaient revues à la hausse. Inacceptable pour nos représentantes alors qu'une augmentation aurait pu participer à la réduction de ces substances nocives pour l'environnement, la santé et présentes partout (dans notre eau, notre air, nos cheveux et nos urines). C'est aussi moins de contributions financières sur cette ligne pour le bassin Loire-Bretagne... De ce fait, bon nombre des membres du collège 2 se sont abstenus sur ce vote.

CONSEIL MARITIME DE FAÇADE NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST

FNE Pays de la Loire a deux représentantes au sein du Conseil Maritime de Façade Nord-Atlantique Manche Ouest : Mireille BOURDON et Maryvonne GUÉRIN-DAVIER. Le début d'année 2024 a été rythmé par le grand **débat national** animé par la CNDP au sujet de la **planification des activités humaines en mer**, notamment le développement de l'éolien en mer, ce qui a fait couler beaucoup d'encre... FNE Pays de la Loire a produit un cahier d'acteur dans ce cadre et participé à l'édition d'un manifeste pour les zones de protection fortes en mer avec FNE Bretagne.

COMITE RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

Le Comité Régional de l'Énergie (CRE) a été mis en place fin 2023 en Pays de la Loire. Il est co-présidé par le préfet de région et la présidente du conseil régional des Pays de la Loire. Des groupes techniques se sont réunis à plusieurs reprises en 2024 pour travailler sur les **zones d'accélération des énergies renouvelables** et une réunion plénière est venue clore l'année en décembre 2024.

FNE Pays de la Loire fait partie des quatre structures qui siègent dans le collège des représentants de la société civile dont aux côtés de RÉCIT, du CESER et des consommateurs. C'est Nicolas RICHARD qui nous y représente en tant que titulaire, Jean-Claude CLEMENT (président de Virage Énergie Climat Pays de la Loire) est son suppléant.

FNE Pays de la Loire siège également dans de nombreuses autres commissions et instances : la Commission Régionale des Aides de l'ADEME, le Conseil de Développement du Grand Port Maritime Nantes St Nazaire, le Comité Régional Biodiversité, l'Assemblée Régionale Mer et Littoral, la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie, la Commission Régionale Forêt et Bois, la Commission Régionale pour l'Agro-Environnement et le Climat, le Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, ...



L'animation du groupe des référents Eau en Pays de la Loire

Depuis 2020, FNE Pays de la Loire anime au niveau régional un groupe de référents des bassins versants en Pays de la Loire, constitué des bénévoles associatifs représentant une de nos associations membres dans une instance de l'eau ou des personnes intéressées par cette question. À ce titre, FNE Pays de la Loire a deux représentantes au Comité de Bassin Loire-Bretagne et est représentée, directement ou indirectement, dans la quasi totalité des CLE des SAGE de la région. **Pour accompagner au mieux les bénévoles dans leur tâche de représentation**, FNE Pays de la Loire assure l'animation de ce groupe en proposant des lettres d'informations, des supports techniques, des journées de rencontres et d'échanges, des formations / ateliers, de la mise en relation...

En 2024, plusieurs rencontres ont eu lieu en lien avec nos fédérations départementales. Une rencontre en présentiel avec un temps de formation sur la gouvernance de l'eau en Sarthe le 1er février ainsi qu'une initiation à la fresque de l'eau le 20 mars ; trois rencontres avec le nouveau groupe Eau de FNE Loire-Atlantique ; une rencontre en salle avec les bénévoles de FNE Anjou et quatre rencontres avec les bénévoles de FE 53, eux aussi réunis en "commission Eau". Ces temps d'échanges permettent de revenir sur l'organisation et les actualités du groupe ainsi que d'imaginer les actions à mener voire à se former sur certains sujets et monter en compétences. Au-delà de ces **réunions départementales**, des rencontres et temps d'échanges thématiques spécifiques, sur certains sujets ou dossiers, ont également été organisés quand nécessaires (ex : SAGE Authion, SAGE Estuaire de la Loire, arrêté d'orientation du bassin Loire-Bretagne...).



Le partage de l'eau et les études HMUC

FNE Pays de la Loire a accueilli en stage pendant 6 mois Éloïse FLACHAT sur le sujet des études HMUC, pour Hydrologie, Milieux, Usages, Climat. Ces études, menées à l'échelle des SAGE, ont pour but de déterminer les volumes d'eau disponibles, aujourd'hui et demain, pour les usages humains dans le respect des besoins des milieux naturels. Assez techniques, ces études sont donc suivies avec intérêt par les bénévoles de nos associations. Pour les aider à se saisir au mieux du sujet, Éloïse a donc étudié la bibliographie disponible sur le sujet, rencontré les acteurs, analysé et comparé certaines études des Pays de la Loire.

Elle a pu présenter le résultat de son travail à une vingtaine de bénévoles réunis le 25 septembre à Angers. À partir de son travail, synthétisant les aspects techniques et ouvrant sur les questions politiques, ont été lancées les réflexions entre les bénévoles pour savoir comment se positionner dans le suivi de ces études : quoi demander, comment les renforcer, comment les soutenir etc. Nous remercions Éloïse pour son travail qui a permis de déboucher sur une note des points d'attention de notre fédération sur ces études.

À ce sujet, le début d'année 2024 a également été marqué par la remise en cause des études HMUC par la chambre régionale d'agriculture dans le contexte de la crise agricole. FNE Pays de la Loire, soutenue par FNE, a écrit une **lettre ouverte** au ministre de l'Environnement pour affirmer leur nécessité et le besoin de poursuivre les travaux en cours, dans l'intérêt de tous.

Hydrologie Milieux Usages Climat

HMUC

Les SAGE Estuaire de la Loire et Vilaine

Le projet de SAGE Estuaire de la Loire, dont la révision a été lancée en 2015, avait été adopté par la Commission Locale de l'Eau le 13 décembre 2022. Alors que cela aurait dû déboucher sur son entrée en vigueur avec un arrêté préfectoral, le préfet de la Loire-Atlantique, suite à plusieurs courriers reçus lui demandant de surseoir à statuer pour ne pas entraver le développement économique du territoire, a suspendu sa signature. L'année 2024 a été marquée par de nombreux échanges pour **maintenir le niveau d'ambition initial du document**. Les propositions finales du préfet reviennent finalement sur le niveau de protection accordée aux zones humides de source et zones humides inondables, tout en leur accordant tout de même un statut particulier. FNE Pays de la Loire, membre de la CLE, s'est opposée sans succès à ces modifications. Le SAGE a finalement été adopté par la CLE du 26 novembre 2024 et validé par le préfet le 31 décembre 2024.

Un autre SAGE du territoire, celui du bassin de la Vilaine, est en cours de révision. FNE Pays de la Loire est membre de sa CLE, aux côtés d'autres associations. Là aussi, le niveau d'ambition originel du document, issu des larges réunions de concertation publiques, fait l'objet de pressions. Nous demandons un SAGE protecteur des zones humides et des zones de captages, comme nous avons pu l'exprimer dans un [communiqué de presse commun](#).

L'arrêté ZSCE du captage de Nort-sur-Erdre



FNE Pays de la Loire s'est mobilisée aux côtés de sa fédération départementale en Loire-Atlantique pour participer à la consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral de "zone soumise à contrainte environnementale" (ZSCE) visant l'amélioration de la qualité de l'eau du captage de Nort-sur-Erdre. Nous accueillons favorablement une telle démarche, attendue depuis longtemps sur un captage prioritaire pour l'alimentation en eau potable dont la qualité est fragile. Mais nous demandons à ce qu'elle soit suffisamment ambitieuse pour pouvoir porter réellement ses fruits et emporter la majorité des acteurs du territoire, avec de **réels changements de pratiques**, soutenus par les acteurs publics et les consommateurs. Malheureusement, peu de nos remarques ont été entendues, à part l'invitation de FNE Loire-Atlantique à siéger au Comité de pilotage de ce captage prioritaire, ce qui permettra à notre association membre de participer au suivi des actions et de veiller à leur bonne mise en œuvre voire à leur amélioration.

L'enquête publique sur le dragage de la Loire

Le sujet du dragage de l'estuaire de la Loire, suivi par FNE Pays de la Loire depuis de nombreuses années, amène nos associations à questionner les impacts sur l'environnement et la santé. Draguer l'estuaire de la Loire pour permettre aux navires marchands de rentrer dans l'estuaire de la Loire pour décharger et charger des produits (conteneurs, voitures, céréales, gaz, pétrole, ...) est une nécessité pour maintenir la profondeur d'eau suffisante. Le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire pour différentes raisons (de coûts, environnementales, ...) a fortement amélioré ses pratiques (diminution des zones draguées, optimisation des outils, ...) ce qui a permis de diminuer ces dernières années les quantités de sédiments mobilisés et clapés au large sur la zone de la Lombarde.

En octobre et novembre 2024, s'est déroulée l'**enquête publique** relative au renouvellement de l'autorisation des travaux de dragage et de gestion des sédiments du Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire dans l'estuaire de la Loire. FNE Pays de la Loire et FNE Loire-Atlantique ont posé des questions et formulé des demandes pour cranter encore plus haut les exigences environnementales visant à diminuer les impacts d'une telle pratique sur la biodiversité et l'équilibre des milieux naturels.





Drainage illégal de zones humides

Une prairie permanente bio est transformée en culture de maïs lors d'un changement d'exploitant, au cours du printemps 2023. A cette occasion, plusieurs haies sont détruites et plusieurs arbres sont dessouchés, tandis que des drains sont mis en place pour **assécher la parcelle**. Celle-ci présente toutefois les caractéristiques d'une zone humide. Les associations alertent les services de l'Etat car de tels travaux ne peuvent être exécutés sans avoir fait l'objet d'une déclaration auprès de l'Etat, qui peut alors s'y opposer pour préserver la zone humide. Les agents de l'Office Français de la Biodiversité interviennent sur place pour interrompre les travaux, déjà largement engagés.

Avec FNE Pays de la Loire, FE 53 et l'Association pour la Défense du Territoire des Avaloirs portent plainte auprès du parquet de Laval. Par jugement du 27 mai 2024, le tribunal de police de Laval condamne les prévenus à la remise en état du site (enlèvement des drains) et à des amendes.

BIODIVERSITÉ



Retour du loup dans la région

Le retour du loup dans la région Pays de la Loire a été largement commenté dans la presse au cours de l'année 2024, parfois sur la base de témoignages non vérifiés et *in fine* fantaisistes (confusion fréquente avec des chiens), parfois sur la base d'indices beaucoup plus crédibles. Prévu lors du comité départemental "loup" de juin 2024, le préfet du Maine-et-Loire a fait passer l'ensemble du département dans le cercle 3 au titre de la protection contre la prédation du loup par arrêté du 6 décembre 2024. Ce classement, qui acte que le département est une zone de survenue possible de la prédation du loup à moyen terme, permet le financement de premières mesures de prévention au bénéfice des éleveurs (chiens de protection et accompagnement technique). Il était temps car la **présence d'un loup a été officiellement annoncé par l'OFB en décembre 2024**. Nous appelons les autres préfets des départements de la région de faire de même afin d'aider les acteurs agricoles à se préparer au retour du loup dans notre région. Il y a urgence car la présence d'un second individu a été confirmé en Mayenne en janvier 2025 !



Cela fait plusieurs années que FNE Pays de la Loire demande aux pouvoirs publics **d'anticiper le retour du loup** dans notre territoire, afin de mettre en place les conditions de sa co-existence avec l'agriculture. La décision du préfet du Maine-et-Loire va dans ce sens, ce dont il faut se féliciter. Dans un contexte d'abaissement du degré de protection juridique du loup à l'échelle internationale, choix démagogique qui fait fi des avis de la communauté scientifique, il est plus que jamais nécessaire de ne pas céder aux fantasmes et, avec pédagogie, de définir collectivement la façon de nous préparer au retour de l'espèce.

FNE Pays de la Loire a participé cette année à l'animation de deux ciné-débats (Rochefort-sur-Loire, Le Mans) consacrés au retour du loup dans le cadre de la projection du film "Vivre avec les Loups" dont France Nature Environnement est partenaire. Elle y a réaffirmé son message et rappelé au passage que la présence du loup dans notre région est **une bonne nouvelle pour la biodiversité**.

Destruction de haies agricoles ⚖️

Objet de nombreux signalements sur Sentinelles de la Nature, les destructions de haies agricoles contribuent fortement à **l'érosion de la biodiversité**. L'AFAC Agroforesterie, réseau de personnes morales aux statuts très divers travaillant à la préservation des haies estime ainsi que « *la disparition annuelle de 11.500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques visibles sur nos territoires* ». En témoigne notamment la **disparition de 30% des effectifs d'oiseaux en milieux agricoles en 30 ans** (suivi des oiseaux communs 1989-2019), avec une forte responsabilité des pratiques agricoles intensives (disparition des éléments structurants du bocage, utilisation de pesticides...).



Pour ces raisons, FNE Pays de la Loire et ses associations membres ont été conduites à initier avec succès plusieurs actions en justice suite à des destructions de haies, dont plusieurs se sont concrétisées en 2024. Contestés par une partie de la profession agricole, les textes qui répriment les atteintes aux espèces protégées et à leurs habitats s'avèrent malheureusement indispensables pour sanctionner des comportements qui ne sont pas compatibles avec le respect de la biodiversité.



Premier cas illustratif, un arrachage de haies abritant des espèces protégées (Chouette effraie, Grand capricorne) opéré en 2021 à Challain-la-Potherie alors que le gérant des sociétés agricoles concernées s'était vu opposer un **refus d'arrachage** au titre de la conditionnalité des aides de la politique agricole commune. Par jugement du 19 février 2024, le tribunal correctionnel d'Angers juge le prévenu et ses différentes sociétés agricoles coupables de destruction et altération d'habitats d'espèces protégées. Il les condamne à diverses peines d'amende, une peine de prison avec sursis, la remise en état des lieux et la réparation du préjudice des associations environnementales constituées parties civiles (FNE Pays de la Loire, FNE Anjou et la LPO Anjou).

Second cas : à Luceau en janvier 2024, l'abattage par un exploitant agricole de pas moins de 16 vieux chênes dont **l'OFB lui avait pourtant indiqué qu'ils étaient susceptibles d'abriter des insectes protégés** (en l'occurrence, pique-prunes et grands capricornes). Par jugement du 16 décembre 2024, il est condamné par le tribunal correctionnel du Mans à plusieurs amendes pour cette infraction ainsi que pour d'autres infractions environnementales, notamment le comblement d'une mare abritant des amphibiens protégés et l'utilisation de pesticides à proximité immédiate d'un cours d'eau, générant un fort risque de pollution.

Protection des espaces naturels des Traicts du Croisic

Pendant l'été 2024, a été soumise à consultation publique la remise à plat de la gestion de la réserve de chasse et de faune sauvage des Traicts du Croisic (44), espace naturel de très fort intérêt ornithologique constituant l'un des principaux sites d'importance nationale pour l'hivernage des limicoles littoraux. Aux côtés de FNE 44, Bretagne Vivante et la LPO 44, FNE Pays de la Loire a sans succès fait valoir de fortes critiques quant au **périmètre retenu** pour cette réserve (exclusion de certaines zones pourtant indispensables à l'accomplissement du cycle de vie des espèces) et quant au choix de retenir la fédération de chasse de la Loire-Atlantique comme unique gestionnaire de ce site alors que les chasseurs sont des usagers de ses abords et donc placés en situation de **conflit d'intérêt**.





L'animation fédérale

L'arrivée de Valérian a permis de dédier du temps à l'animation au sein de nos fédérations départementales et entre nos membres.

Vers des Groupes Énergie dans les fédérations

FNE Pays de la Loire a participé au Groupe Énergie de FE 53 et a accompagné le lancement d'un groupe similaire en Maine-et-Loire.

Suivi des projets locaux, lien avec les partenaires institutionnels et la CDPENAF, débat sur la transition énergétique... ces espaces sont riches et permettent la montée en compétence de nos membres et le positionnement collectif. Fin 2024, un groupe de travail "énergie" était sur le point de se créer en Loire-Atlantique. La dynamique est lancée !



Mise en lien de nos représentants en CDPENAF et CoDERST

De nombreux projets d'énergie renouvelable sont étudiés par ces instances où nous siégeons. FNE Pays de la Loire a animé une rencontre régionale entre nos représentants de chaque département. L'occasion de faire de l'échange de pratiques sur les situations vécues et le traitement des dossiers.

FNE Pays de la Loire développe aussi un accompagnement spécifique des représentants pour la préparation des séances sur les dossiers EnR.

Publication d'une lettre d'infos bimestrielle

Afin de créer du lien entre les initiatives de chacun de nos membres et de nos partenaires, et pour favoriser la coopération, FNE Pays de la Loire édite une lettre d'informations qui détaille les activités et actualités passées et à venir sur l'énergie. Une revue de presse et des événements à venir est aussi proposée grâce à une veille ciblée.

Une journée autour de l'agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme a connu une actualité très importante en 2024, c'est pourquoi nous avons proposé une journée de découverte et d'échanges autour de ce nouveau sujet pour nos associations, avec l'appui de FNE.

Cette journée a réuni plus de **45 personnes** de tout les Pays de la Loire et de nombreuses organisations : FNE (Nationale, Pays de la Loire, 53, 49, 72), LPO (Pays de la Loire, 49 et 44), Mayenne Nature Environnement, Virage Énergie Climat Pays de la Loire, Terre de Liens Pays de la Loire et RÉCIT.

L'occasion pour chacun de découvrir le cadre réglementaire, les technologies existantes mais aussi les premiers retours scientifiques grâce à l'intervention de plusieurs partenaires (Atlansun, Chambre d'agriculture, Inrae, développeurs). Les différents échanges ont aussi permis de relever les craintes et limites associées à ce type de projet.



Le suivi des projets

Le développement des énergies renouvelables est très fort aujourd'hui et de très nombreux projets voient ainsi le jour. FNE Pays de la Loire a donc mis en place une base de données afin de suivre les projets dont elle a connaissance.

C'est ainsi **près de 200 projets qui ont été répertoriés en 2024** en Pays de la Loire en éolien terrestre, photovoltaïque au sol ou agrivoltaïsme (de plus de 1 MWc) ou méthanisation... et nous ne voyons pas tout passer, hélas!

Méthanisation

FNE Pays de la Loire a poursuivi son travail partenarial en faveur d'une **méthanisation acceptable et durable**. L'arrivée d'un chargé de mission Énergie a permis d'être plus fortement présent sur ce sujet.

Nous avons ainsi participé à une cinquantaine de rencontres, réunions ou inaugurations au niveau régional (Comité du Schéma Régional Biomasse, journée inter-régionale AILE, Méthatlantique...) comme au niveau local (Cap Métha 49, rencontre AMF 49...), afin de renforcer notre présence dans l'écosystème de la méthanisation, partager nos méthodes de travail et faire valoir nos vigilances et recommandations.

FNE Pays de la Loire a aussi suivi près d'une **trentaine de projets** et lien avec des bénévoles locaux et nos représentants en CDPENAF. Pour un certain nombre d'entre eux, une ou des rencontres avec le porteur de projet on eu lieu, voire aussi avec les riverains et/ou les élus du territoire concerné, dans une démarche de **dialogue environnemental** et d'amélioration des projets.



Photovoltaïque

L'actualité du photovoltaïque a été très riche en 2024 du fait de l'adoption du décret sur l'agrivoltaïsme et d'une forte baisse des coûts des panneaux qui a entraîné une **accélération du développement**, en particulier dans le Grand Ouest.

Au-delà de la journée agrivoltaïsme, nous avons réalisé à travail important de suivi des projets, de rencontre avec les acteurs de la filière et de veille réglementaire. Ce sont ainsi **plus d'une centaine de projets** qui ont été identifiés et plus d'une dizaine de développeurs PV rencontrés afin d'infléchir davantage et le plus tôt possible leurs choix vers des projets vertueux.

FNE Pays de la Loire a aussi participé à plusieurs événements (AG d'Atlansun, forum départemental de l'énergie 49, ...) et rencontrés des acteurs-clés (syndicats d'énergies, Réseau des Énergies CIToyennes, Enercoop...) afin d'œuvrer pour des projets adaptés aux contextes locaux.

Éolien en mer

• Le projet Éole

Le développement technologique amène la France à préparer la filière industrialo-portuaire de l'éolien flottant. Pour cela, les ports de la façade Atlantique doivent adapter leur configuration et travailler ensemble pour être en capacité de répondre aux besoins de ce marché industriel. Le projet Éole, porté par le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire concerne une plateforme d'assemblage pour les éoliennes posées et flottantes. Elle sera principalement composée d'un quai de 780 m, de dispositifs de stockage des composants à terre et sur le plan d'eau et d'un ponton spécifique pour les navires de service.

Dans le cadre d'une mise en concertation du public avec garants de la CNDP en fin d'année 2024, FNE Pays de la Loire avec ses associations membres FNE Loire-Atlantique, Bretagne Vivante et la LPO Loire-Atlantique ont rédigé en novembre 2024 un **cahier d'acteur** afin de partager à tous leurs questions et exprimer le besoin d'engagements forts quant à la préservation de l'estuaire de la Loire.

• Parc éolien de St Nazaire

En activité depuis plus d'un an, le parc de St Nazaire porté par EDF-Renouvelable nous permet d'avoir un **retour d'expérience** de la phase chantier ainsi que des premiers mois de fonctionnement. Nous participons à plusieurs groupes de travail et sommes vigilants aux résultats qui nous sont présentés afin de nous assurer que les impacts constatés sont bien ceux qui avaient été envisagés. Le respect de la séquence ERC doit être effectif.

• Parc éolien Yeu-Noirmoutier

2024 a vu les **travaux de construction du parc** commencer avec l'installation de la sous-station électrique et des premières fondations des éoliennes. FNE Pays de la Loire a pu suivre ces travaux via les réunions mises en place par le porteur de projet. Une sortie en mer fin août 2024 a permis à nos bénévoles de voir l'avancée des travaux et d'échanger avec la société Éoliennes en Mer Yeu-Noirmoutier (EMYN). Nous avons aussi participé aux travaux du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) animé par EMYN. Ce GIS vient soutenir des projets de R&D via un appel à manifestation d'intérêt annuel.

INDUSTRIE



Matinée décarbonation Estuaire de la Loire

Le 25 septembre 2024, à Nantes, nous avons organisé une matinée d'échanges autour du thème de la décarbonation de l'industrie en Pays de la Loire et du projet ZIBAC (Zone industrielle BA's Carbone). Plus de 25 bénévoles d'associations et une quinzaine de représentants des industriels porteurs de projet ainsi que du Grand Port Maritime Nantes St Nazaire étaient présents.

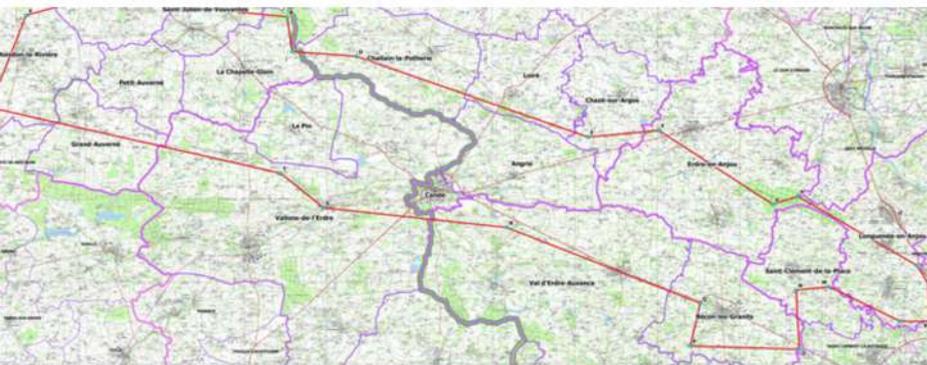
Les projets suivants ont été évoqués : Take Kair porté par Hynamics filiale d'EDF, GOCO2 porté par NaTran (anciennement GRTgaz), Lhyfe/Elise et plus globalement le projet portuaire ZIBAC.

A travers les présentations faites et des riches échanges qu'elles ont amenées, les participants ont pu ainsi mieux comprendre, pour les associations, le cadre et le calendrier des projets à venir ainsi que leur place dans la **stratégie de décarbonation** française voire européenne, pour les porteurs de projets les questions et craintes émises par les représentants de la société civile. Ces échanges devront se poursuivre en 2025, année de nombreuses consultations publiques liées à ces projets.

Permis exclusifs de recherche minière

Détenue à 100% par une société Canadienne, la start-up "Breizh Ressources" a déposé auprès du ministère de l'Economie plusieurs demandes de permis exclusifs de recherche minière (PERM), dont deux concernent la région Pays de la Loire (périmètres sur le cisaillement sud-armoricain. Ces permis permettraient l'organisation d'opérations de recherche visant à identifier des gisements de différents métaux (étain, antimoine, or, cuivre, molybdène...) avant que ne soient envisagées des exploitations dans un second temps.

Rappelant fortement les projets portés par la société Variscan voici quelques années, ces velléités de relance de l'activité minière nous interpellent alors que ni la politique nationale des ressources et des usages du sous-



sol ni sa déclinaison n'ont été adoptées, privant de tout cadre stratégique de telles opérations. FNE Pays de la Loire et ses associations membres ont émis des **avis défavorables** quant à ces demandes en questionnant les impacts environnementaux qui seraient générés à terme par de tels projets. A la fin de l'année 2024, ces PERM n'avaient pas encore été accordés.

Rejets polluants d'une carrière ⚖️

En février 2024, une importante pollution est constatée dans le ruisseau de l'Edmondière, à la frontière des communes de Saint-Julien-des-Landes et Landevieille en Vendée. Elle se manifeste par le colmatage important du cours d'eau de l'Edmondière sur environ 1 km par une matière visqueuse donnant à l'eau une couleur ocre. Ce **phénomène destructeur de la chaîne alimentaire** s'est étendu jusqu'aux abords du cours d'eau du Jaunay qui, comportant un barrage quelques kilomètres plus en aval, constitue à cet endroit une retenue d'eau utilisée notamment pour la production d'eau potable.

Une inspection réalisée le 8 février 2024 par la DREAL sur le site de la carrière de La Roche Guillaume, exploitée par la société C.T.C.V, met en évidence que la pollution est issue du ruissellement des eaux pluviales d'une plateforme créée en partie sud-est de la carrière. Le préfet de la Vendée prend un arrêté de mesures d'urgence pour que l'exploitant de la carrière fasse cesser le ruissellement de ces eaux pollués vers les milieux aquatiques. Par courrier du 7 mars 2024, FNE Pays de la Loire et FNE Vendée portent plainte auprès du parquet de La Roche-sur-Yon.



MER ET PÊCHE

Quotas de pêche de civelles

Le Conseil d'État a rejeté le recours de FNE Pays de la Loire et plusieurs associations du mouvement FNE à l'encontre des arrêtés fixant les quotas de pêche de civelles pour la saison 2021-2022, en mer et en eaux douces. Ces quotas permettent le prélèvement de l'alevin de l'anguille à un niveau qui ne diminue pas par rapport aux années précédentes en dépit de la situation catastrophique des effectifs de l'espèce et des recommandations du Conseil International pour l'Exploration de la Mer. Celui-ci estime nécessaire **d'interrompre totalement les prélèvements** afin de donner une chance aux effectifs d'augmenter.

Manifeste pour la protection des milieux marins

FNE Pays de la Loire et FNE Bretagne ont publié en janvier 2024 un manifeste afin de mieux protéger les milieux marins par la **création de zones de protection forte**. L'objectif annoncé par la France pour la façade Nord Atlantique Manche Ouest est d'avoir 3% de sa surface en zone de protection forte. Alors que les projets d'énergies renouvelables en mer et de pose de lignes électriques sous-marines s'annoncent les uns après les autres, il est plus qu'urgent de mieux protéger notre océan !



PESTICIDES

Zones de non-traitement vis-à-vis des points d'eau



FNE Pays de la Loire et FE 53 ont obtenu du tribunal administratif de Nantes qu'il impose à la préfecture de la Mayenne de reprendre l'arrêté par lequel est fixé le référentiel des points d'eau protégés par une zone de non-traitement (ZNT) de 5 mètres vis-à-vis de l'utilisation de pesticides. Par jugement du 5 novembre 2024, le tribunal impose ainsi notamment à la préfecture qu'elle inclue dans le champ de la protection l'ensemble des éléments figurant en traits bleus continus et pointillés sur les cartes au 1/25000e de l'IGN : cette mesure permettra de **protéger de très nombreux petits cours d'eau** de tête de bassin versant que la préfecture avait choisi d'exclure sous l'empire de l'arrêté contesté.

AUTRES DOSSIERS JURIDIQUES

Les dossiers suivis par FNE Pays de la Loire, notamment ceux développés dans le présent rapport d'activité, supposent souvent un examen juridique et donc l'expertise du responsable juridique de notre fédération régionale. Lorsque la situation l'exige, FNE Pays de la Loire saisit la justice afin de faire respecter ses intérêts statutaires, à savoir la préservation de la nature et de l'environnement.

En 2024, cela s'est notamment traduit par l'engagement de **10 plaintes et de 7 constitutions de partie civile** pour des atteintes à l'environnement, notamment suite à des signalements opérés sur Sentinelles de la Nature. Par exemple, FNE Pays de la Loire a été amenée à porter plainte pour l'exploitation non-conforme d'une importante casse automobile à Cholet (49), la pollution aux hydrocarbures générée par une chaufferie à Angers (49), l'abandon de déchets polluants à Saint-Mars-la-Brière (72), des rejets de lisier dans un cours d'eau à Thoiré-sur-Dinan (72), une nouvelle pollution de la Loire par l'usine YARA de Montoir-de-Bretagne (44), ...

Ces chiffres ne traduisent cependant qu'une partie de l'activité juridique de la fédération, qui par son attitude constructive et ses actions de médiation parvient régulièrement à aboutir à des améliorations des dossiers qu'elle suit sans avoir à saisir la justice. Fédération régionale bénéficiant d'un agrément du ministère de la Justice lui permettant la délivrance de consultations juridiques, FNE Pays de la Loire a par ailleurs délivré des consultations juridiques sur **30 dossiers** auprès de ses associations membres au cours de l'année.



NOS FINANCES

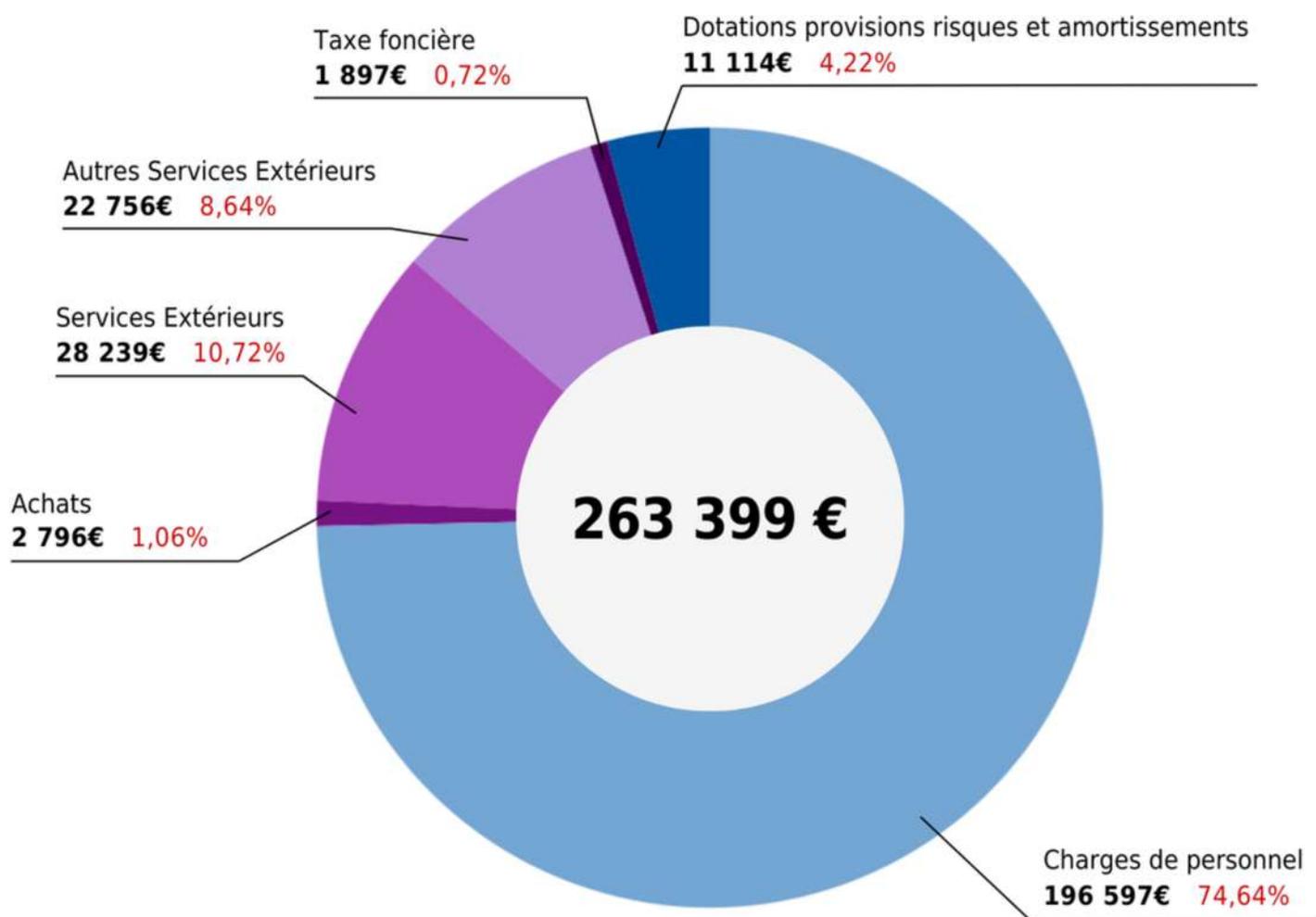
FNE Pays de la Loire s'appuie sur plusieurs sources de revenus pour pouvoir mener ses actions avec différents types de ressources : des subventions publiques (État, Conseil régional, Agence de l'eau, ...), du mécénat ou du partenariat avec des entreprises privées et avec ses fonds propres (cotisations, prestations,...).

Depuis plusieurs années, FNE Pays de la Loire fait aussi appel à la générosité du public (dons).

En 2024, **notre solde financier est négatif**, le déficit s'élevant à - **22 846,83 euros**. Ce résultat financier illustre la fragilité du modèle économique des associations qui doivent redoubler d'agilité pour arriver à boucler leur budget.

NOS CHARGES

Comme les années précédentes, les trois quarts des dépenses de FNE Pays de la Loire sont liées aux charges de personnel (74,6% pour 4,4 ETP, plus les indemnités pour les stagiaires et les volontaires en service civique). Les autres dépenses sont liées aux charges de structure (loyer, électricité, eau, téléphone, taxes foncières, ...), aux frais liés à l'achat de fournitures et d'équipements pour permettre à l'équipe salariée de travailler convenablement ainsi qu'aux dépenses liées aux projets que nous menons.



VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

La valorisation du bénévolat correspond au temps passé par les bénévoles en représentation pour FNE Pays de la Loire (présence en réunion, tenue de stand, ...). En 2024, ce sont 1 673 heures (**239 jours**) qui sont valorisées sur le plan comptable pour un montant de 83 650 euros. Les abandons de frais de déplacement sont aussi pris en compte et s'élèvent à 11 865,84 euros.

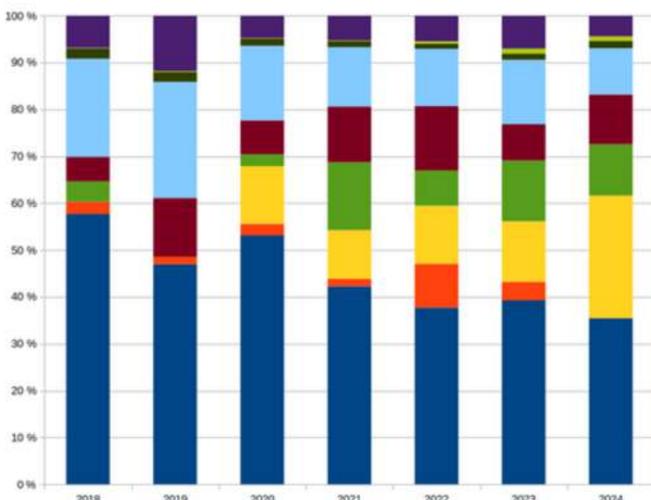
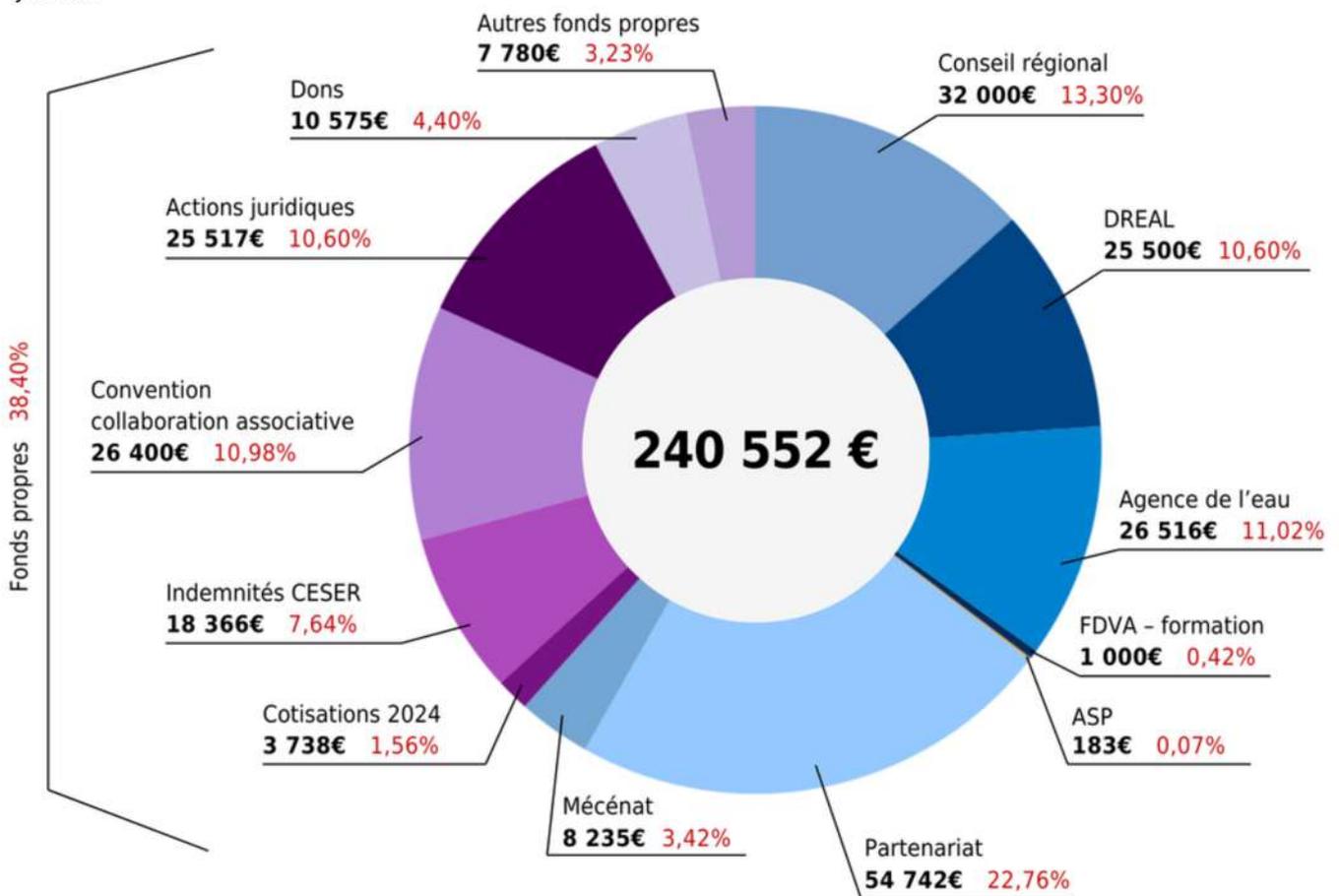
Le total de la **valorisation du bénévolat s'élève pour l'année 2024 à 95 515,84 euros**, ce qui est une nouvelle fois en augmentation par rapport à l'année passée et illustre bien l'investissement de nos bénévoles.

NOS RESSOURCES

Pour mener ses actions en 2024, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire (13,3% de nos ressources), de l'État via la DREAL des Pays de la Loire (10,6%), la DRAJES à travers le Fond de Développement pour la Vie Associative (0,42%), l'appui au Service Civique (0,07%). L'agence de l'eau Loire Bretagne a apporté son soutien à nos actions à hauteur de 11% de nos ressources.

Le monde des entreprises a apporté en 2024 un soutien à hauteur de 26% de nos ressources via du mécénat ou du partenariat. Deux sources de financement que nous essayons de développer et que nous avons réussi à augmenter entre 2023 et 2024.

Nos fonds propres représentent, en 2024, 38,4% de nos ressources. Il s'agit notamment des cotisations de nos adhérents, des indemnités de nos représentants au CESER des Pays de la Loire et de prestations. A cela s'ajoutent les dons perçus ainsi que les conventions de collaboration associative nouées avec notre fédération nationale pour mener des actions fédérales en Pays de la Loire. De plus, notre activité juridique génère aussi des ressources financières via les consultations juridiques fournies à nos adhérents et les dossiers gagnés en justice.



Évolution de nos ressources financières entre 2018 et 2024

DES ACTEURS PUBLICS

Conseil régional des Pays de la Loire

Dans le cadre de la Stratégie Régionale Biodiversité, le Conseil régional des Pays de la Loire soutient depuis sa création notre fédération régionale.



DREAL des Pays de la Loire

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire soutient financièrement FNE Pays de la Loire via une convention pluriannuelle.



DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Agence de l'eau Loire Bretagne

L'Agence de l'eau Loire Bretagne, via une convention pluriannuelle, apporte son soutien financier aux actions menées par FNE Pays de la Loire sur le thème de l'eau, notamment pour soutenir nos actions de sensibilisation du grand public.



DRAJES via le FDVA

En 2024, la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a soutenu FNE Pays de la Loire via le Fond pour le Développement de la Vie Associative pour l'organisation de deux formations à destination de nos bénévoles.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

DES PARTENAIRES PRIVÉS

En 2024, FNE Pays de la Loire a poursuivi son partenariat avec **GRDF** pour travailler sur les enjeux de la transition énergétique et plus particulièrement pour faire vivre le dialogue territorial autour des projets de méthanisation en Pays de la Loire.

FNE Pays de la Loire a aussi poursuivi son partenariat avec **BIRDZ** (filiale du groupe Veolia, société spécialisée dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de télérelevé de compteurs et d'autres objets communicants intégrant ou non des capteurs de mesure) qui met à disposition de FNE Pays de la Loire depuis 2023 et pour 3 ans, un capteur de biodiversité pour enregistrer et reconnaître oiseaux, chiroptères et autres animaux. Installé début septembre 2023 sur notre terrasse situé au 5ème étage, les résultats 2024 sont riches d'enseignement.

DES MÉCÈNES

FNE Pays de la Loire développe le mécénat et en 2024 a pu compter sur le soutien de l'entreprise **PiveteauBois** (fabricant de produits en bois pour la construction, l'aménagement extérieur et le bois énergie), d'**Illico Réseau** (entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions réseaux et sécurité, l'ingénierie, le déploiement d'infrastructures de virtualisation et le stockage de données), de la **Fondation de la Mer** et nous avons signé un mécénat pour 2 ans avec le **Quai'M** (salle de spectacle/concert) de la Roche-sur-Yon. A noter aussi le soutien de deux groupes d'étudiants qui via leur projet de fin d'année sont venus soutenir financièrement notre fédération. Merci aux étudiants de l'IFEPS des Ponts-de-Cé et de l'ESAIP de St Bartélemy d'Anjou.

DES DONATEURS

En 2024, FNE Pays de la Loire a reçu le soutien financier de citoyens qui ont répondu positivement à notre appel à la générosité du public lancé en fin d'année. Grâce à ces dons, nous avons pu consolider un certain nombre d'actions et augmenter notre capacité à agir de façon autonome. Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenu.



NOS

ASSOCIATIONS



FNE Pays de la Loire est LA fédération régionale des associations de protection de l'environnement. Elle **n'existerait pas sans ses membres**, fédérations départementales et associations régionales, qui mènent également leurs propres actions en faveur de la protection de l'environnement à leur échelle ou dans leur domaine de compétence. Nous les mettons ici en lumière et les remercions pour leur travail.

FNE LOIRE-ATLANTIQUE



Pour sa première année complète d'existence, FNE Loire-Atlantique a décidé de travailler en 2024 sur le thème de la **préservation de la ressource en eau**. Pour cela, aidé par un soutien financier du Conseil départemental de Loire-Atlantique, elle a animé plusieurs stands pour aller à la rencontre du grand public. Ce fut notamment le cas en octobre avec sa présence à la fête des jardins naturels organisée par une de ses associations adhérentes, Hirondelle, à la Bernerie-en-Retz ou encore à Héric où un stand sur le thème de la qualité de l'eau potable a été tenu lors d'un pique-nique organisé par les parents d'élèves.

En plus de faire connaître cette jeune fédération, ce fut l'occasion de «faire avec» des associations adhérentes voire partenaires mobilisées autour de la protection de l'eau notre bien commun, de sensibiliser et partager des connaissances auprès d'un public varié.

FNE ANJOU



En 2024, le **programme Arbres d'Anjou** a connu une forte mobilisation citoyenne pour protéger et sensibiliser les habitants à l'importance des arbres du Maine-et-Loire. L'année a été marquée par la signature de notre charte de l'arbre par la Ville d'Angers et ses partenaires, qui s'engagent à une gestion respectueuse du patrimoine arboré urbain. Réclamée dans le cadre des Assises de la transition écologique, cette charte pourrait être étendue à d'autres communes de l'agglomération et du département dans les prochaines années.

FE 53



2024 est la première année d'expérience pour les groupes de travail de FE 53. Trois groupes ont créé une **dynamique de travail** et réuni de nombreux bénévoles : les groupes Carrières, Eau et Énergie. Ainsi le groupe Énergie de FE 53 a effectué un travail considérable en lien avec l'actualité : le groupe a élaboré une traduction à l'échelle de la Mayenne de l'objectif 50% d'énergie renouvelable ainsi qu'un document qui définit les critères d'acceptabilité des projets photovoltaïques. Les membres du groupe ont participé à de nombreux comités de pilotage et/ou rencontres avec les porteurs de projet. FE 53 est devenu un acteur incontournable.

FNE VENDÉE



Tous les 4 ans a lieu le **Vendée Globe**, la course au large, sans escale et en solitaire, l'Everest de la mer comme certains la surnomment. Cet événement rassemble les foules et d'édition en édition, le public est plus nombreux, notamment le jour du départ pour assister depuis le littoral à cet événement sportif. Ce lieu propice à regarder le départ est situé en partie en zone Natura 2000 et est composé de falaises ou de dunes à la végétation fragile. Cela fait maintenant 4 éditions que FNE Vendée et l'APNO, association locale, tirent la sonnette d'alarme pour une meilleure prise en compte et une meilleure gestion du flux de personnes pour éviter le piétinement des espaces fragiles. FNE Vendée a participé dès le printemps 2024 au comité de travail traitant du sujet et **une grande partie de nos demandes ont été prises en compte** en amont permettant un moindre impact sur l'environnement de cet événement.

FNE SARTHE



Depuis 2020, FNE Sarthe a accompagné une cinquantaine de classes désireuses de mettre en place un projet d'**école du dehors**. En 2024, nous avons noté une recrudescence de ces projets qui consistent à mettre en place des activités scolaires adaptées à l'extérieur, dans un coin de nature à proximité de l'école. L'objectif étant d'apprendre différemment en remettant la nature et l'enfant au centre des apprentissages. La nature devient un support d'apprentissage et permet à l'enfant de développer tous ses sens. Il est possible d'étudier/d'expérimenter de nombreux domaines : sciences, art visuel, mathématiques, arts musicaux, représentation du monde et de l'activité humaine, français, ... FNE Sarthe est devenue formateur pour les enseignants du privé avec le GRAINE Pays de la Loire, mais aussi pour les enseignants du public en co-animation avec l'Éducation Nationale.

BRETAGNE VIVANTE



La forte implication du réseaux de bénévoles de Bretagne Vivante a permis la mise à jour de l'**atlas des orchidées de Loire-Atlantique**, plus de 25 ans après sa première édition datant de 1998. 32 espèces ont été cartographiées dont 6 sont présumées disparues. Le constat est assez amer avec de nombreuses espèces en recul y compris des orchidées assez communes, leurs habitats étant menacés par les activités humaines (destruction, modification des pratiques) et le changement climatique. La préservation de cette richesse floristique passe prioritairement par le maintien et la restauration des prairies naturelles qui subissent un recul important et représentent des milieux d'un grand intérêt, tant pour la flore que pour la faune. L'atlas des orchidées de Loire-Atlantique est paru dans la revue Penn ar Bed N°253-254, disponible auprès de Bretagne Vivante.

COORDINATION LPO PAYS DE LA LOIRE



Dans le cadre de sa stratégie régionale "Bâti-Biodiversité", la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, avec le soutien financier du Conseil régional Pays de la Loire et de la DREAL Pays de la Loire, a conçu en 2024 une **plaquette "Biodiversité et rénovation"** : anticiper la présence de la faune sauvage à l'échelle du bâtiment" qui donne des conseils et exemples à mettre en œuvre pour réaliser un chantier de rénovation d'un bâtiment. Une plateforme web sera lancée début 2025 pour donner encore plus d'informations : www.batiment-et-biodiversite.fr

VIRAGE ÉNERGIE CLIMAT PAYS DE LA LOIRE



Virage Énergie Climat Pays de la Loire a monté une **formation** destinée aux salariés et aux bénévoles d'associations œuvrant pour la transition énergétique pour en faire des **ambassadeurs du scénario Négawatt** en Pays de la Loire. Plusieurs mois de préparation ont permis d'aboutir à une formation de 2 jours, réunissant 19 personnes dont 9 salariés, à Angers à la mi-avril 2024. Animée par l'Institut Négawatt cette formation au-delà de donner et de renforcer les bases de connaissances a permis de créer une dynamique associative régionale. A chacun des participants maintenant de jouer son rôle d'ambassadeur !

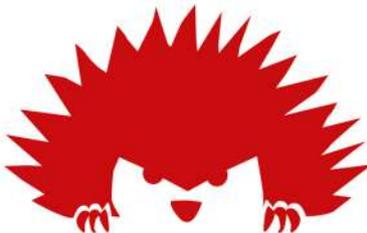
GROUPE CHIROPTÈRES PAYS DE LA LOIRE



En janvier 2024, profitant du comptage annuel des chiroptères dans les **cavités souterraines** de la région de Saumur, les bénévoles du Groupe Chiroptères Pays de la Loire en ont profité pour réaliser une campagne Sentinelles de la nature à la **recherche de dépôts de déchets abandonnés.**

La recherche fut, hélas, fructueuse car de nombreuses cavités ont servi dans le passé voire servent encore à entreposer des déchets (pneus, bidons d'huile de vidange, tout venant, ...).

Fort de cette connaissance et avec l'appui de FNE Pays de la Loire, un dialogue va être lancé avec les collectivités et les services de l'État pour voir comment résorber cela.



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

PAYS DE LA LOIRE

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



@fnepaysdelaloire



@fnepaysdelaloire



@FNE_paysdelaloire

et sur

www.fne-pays-de-la-loire.fr



Et pour nous joindre :
contact@fne-pays-de-la-loire.fr
02.41.19.54.18

Mentions légales :

Directeur de publication : Jean-Christophe GAVALLET

Rédaction, conception et réalisation : Régine BRUNY, Jean-Christophe GAVALLET, Benjamin HOGOMMAT, Xavier MÉTAY, Noémie MOREL et Valérien POYAU

Illustrations : Aëlle CHEHMANA : p. 1, p.7 ; Canva (images libres de droit) : couverture, p.2, p.14, p.17, p.18, p.19, p.20, p.24, p.25 ; Xavier MÉTAY : p.3, p.4, p.6, p.11, p.17, p.20, p.23 ; Benjamin HOGOMMAT : p.3, p.8, p.11 ; Noémie MOREL : p.3, p.4, p.10, p.12, p.16 ; Valérien POYAU : p.21 ; Sentinelles de la Nature : p. 4 ; p.9, p.18, p.19.

Impression : Ateliers Paquereau - 8 boulevard des Bretonnières - 49124 Saint Barthélémy d'Anjou

édité à 100 exemplaires papiers

ISSN : 2498-3810

Cette revue et son contenu sont à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - pas d'utilisation commerciale - pas de modifications 2.0 France

